

Compte Rendu de la réunion du Conseil Municipal du 29 octobre 2021

Présents : DOSSO Alain – Eric MAITROT – ARRIVE Evert – DOSSO Rémy – Amélie FEUVRIER – Romaric FOULON – RAIMBERT Didier – RAIMBERT Nadine – VENTURI Grégoire.

Absents / Excusés : FOULON Rémi – BAILLEUX-RAMEAU Valérie.

Pouvoirs: FOULON Rémi donne POUVOIR à Romaric FOULON et Valérie BAILLEUX-RAMEAU donne POUVOIR à Amélie FEUVRIER.

Le maire donne lecture du procès-verbal de la réunion du 01 octobre 2021. Les Conseillers Municipaux présents signent le registre sans émettre de remarque. M Eric MAITROT est désigné secrétaire de séance.

Convention de servitude ENEDIS :

Comme suite à l'information donnée par la Maire aux Conseillers Municipaux, il a été prévu le changement de poteaux de ligne à haute tension par ERDF courant 2022/2023. Suite au projet de pose de panneaux photovoltaïques sur le hangar à paille du GAEC MASSON et à la nécessité de poser une armoire BTP de type 2, ERDF a décidé d'avancer ces travaux.

Ainsi le poteau se situant à la patte d'oie rue du moulin à vent serait supprimé et remplacé par un poteau situé en face près du panneau d'agglomération et une armoire serait installée de l'autre côté.

Ces parcelles appartenant à la commune, et cadastrées ZK 0017 champs des poiriers et ZL 0010 les grèveries, il convient de signer une convention de servitude avec la société ENEDIS.

Une réunion d'ouverture de chantier est programmée le 09/11/2021 à 10 heures 30 à l'angle de la RD 996 et rue du Moulin à vent.

Après délibération, le Conseil Municipal, accepte la convention de servitude et autorise le Maire à signer tout document s'y afférent.

ONF :

Le Conseil Municipal accueille M. DI CARLO, agent ONF, afin d'échanger sur différents sujets concernant la gestion de la forêt communale de Louesme. Après divers échanges, le Conseil Municipal décide de délibérer sur les points suivants :

- Cession à Brion Alexandre :
 - **Il est décidé d'attendre la réponse de M DI CARLO qui doit vérifier le volume exact de la cession.**
Ce volume ayant déjà été facturé, en affouage, à M Rémi ALLABERT pour 7 stères à 3 € et à M Alexandre BRION pour 9 stères à 3 €, il est décidé de déduire ces volumes sur leur prochain affouage avec leur accord.
- Affouages 2021/2022 :
 - **Il est décidé d'annuler la décision prise la 01 octobre 2021 qui attribuait aux affouagistes les têtes d'arbres de BO et les BI des parcelles 47a – 47b – 48 et avoisinantes (elles seront mises en cession). En conséquence, les affouages seront localisés uniquement dans la parcelle 15 estimés à 220 stères à répartir entre les 8 affouagistes inscrits. Le tirage au sort aura lieu le 12 novembre 2021 à 19 heures.**

- Etat d'assiettes 2022 :
- **Suite à la modification apportée sur l'exploitation des coupes 47a – 47b – 48 et avoisinantes, il est décidé que ces bois déclassés feraient l'objet de cessions de gré à gré. Il est décidé de ne pas changer les autres décisions prises par le Conseil Municipal du 01 octobre 2021 concernant l'état d'assiette 2022.**
- Travaux 2022 :
- **Il est décidé d'inscrire la parcelle 4 en travaux 2022 (troisième passage) au budget primitif 2022 pour un montant de environ 15 000 euros.**
- Parcelle 39 :

M DI CARLO présente aux Conseillers Municipaux deux solutions pour le regarni de la parcelle 39, à savoir :

- a) L'îlot d'avenir avec des essences méditerranéennes, environ 1300 plants pour un coût estimé entre 10 000 et 12 000 euros subventionné à hauteur de 80% soit un autofinancement pour la commune entre 2 000 et 3 000 euros.
 - b) Le plan de relance, laisse une plus grande liberté d'action (choix des essences, surfaces,...). Pour un regarni de 900 plants, le coût estimé se situerait entre 9 000 à 10 000 euros subventionné à hauteur de environ 50 % qui laisserait un autofinancement pour la commune entre 5 000 et 6 000 euros.
- **Le Conseil Municipal décide d'étudier la proposition du plan de relance et demande à M DI CARLO un chiffrage plus précis afin de le présenter lors d'une prochaine réunion de Conseil et de budgéter les crédits nécessaires.**

Après toutes ces informations, le Conseil Municipal remercie M DI CARLO pour son intervention et ses nombreuses précisions.

Entretien des chemins de contournement du village :

Le Maire informe les conseillers Municipaux qu'il a reçu un devis estimatif de l'entreprise Bourreau concernant la remise en forme des chemins de contournement du village qui s'ajoute à celui reçu de l'entreprise COLAS.

Ces devis sont transmis à la commission des chemins pour étude et présentation lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

11 novembre :

Le Cérémonie débutera à 11 heures 30 au monument aux morts, sera suivie d'un vin d'honneur à la salle communale. Dans le respect des gestes barrières et des consignes en vigueur, il sera organisé à l'issue un repas « choucroute » au prix de 15 euros pour les adultes et 5 euros pour les enfants (boisson à la charge de la commune).

Un papier sera distribué aux habitants le mardi 02 novembre pour une réponse au plus tard le 07 novembre (modalité à arrêter avec la présidente de la commission).

Commission des fêtes :

- Fêtes de fin d'année :
 - La date du 11 décembre a été retenue pour le repas avec les aînés (procurer la liste des ayants droits à la commission pour connaître rapidement le nombre de personnes qui seraient présentes). Le Noël des enfants suivra le repas. Il est décidé d'attribuer la somme de 30 € par enfants.
 - Sapins de Noël : il est demandé d'établir la liste des personnes intéressées par un sapin, au prix de 2€, pour début novembre afin de passer la commande le 09 novembre (ajout de sapins pour décorer les entrées de village, la place et la salle communale).
 - Il est décidé de mettre les guirlandes sur la place le samedi 27 novembre à 10h00, si trop mauvais temps report à la semaine suivante.
 - Cadeaux de fin d'année : la commission doit se rapprocher de la société MCL pour la confection de 100 tasses avec les armoiries de la commune et l'année.
- Equipement de la cuisine en matériel :
 - Des membres de la commission des fêtes ont rendez-vous, mercredi 4 novembre, à l'entreprise Voillemier pour l'acquisition de 2 tables en inox et d'une armoire réfrigérée négative.
- Equipement en vaisselle :
 - Afin de faire son choix le Conseil Municipal demande à la Commission d'uniformiser ses devis sur la base de 240 assiettes plates, 120 assiettes creuses, assiettes dessert, couverts, verres à eau, verres à vin, flûtes, tasses, pour la prochaine réunion de conseil.

Informations et questions diverses :

- Réunion du Conseil des écoles le vendredi 12 novembre 2021 à 17h00.
- Réunion de la Commission communale des impôts le mardi 30 novembre 2021 à 9h30.
- Amélie FEUVRIER propose de s'occuper d'un atelier décoration de Noël avec les enfants du village : le Conseil Municipal donne son accord sur le principe et met à sa disposition la petite salle communale si besoin.

La séance est levée à 22h15